

# MAREE PROVENCALE SAS/MAISON'MER SASU



**Attestation de parution sur echodumardi.com**

**Date de téléchargement de justificatif : 17 juin 2026**

**Département : Vaucluse**

**Cette annonce paraîtra le 20 avril 2023 sous réserves d'incidents**

## **CESSION DE FONDS DE COMMERCE**

Aux termes d'un acte reçu en date du 13.04.2023 par Me SURDON notaire associé membre de la Société par Action Simplifiée dénommée « SURDON ET ASSOCIES NOTAIRES A MONTEUX » titulaire de deux offices notariaux à MONTEUX (Vaucluse) 6 rue Stendhal et à ENTRAIGUES SUR LA SORGUE (Vaucluse) 76 avenue de la République

La société dénommée **MAREE PROVENCALE**, Société par Action simplifiée au capital de 8 000,00 euros ayant son siège social à Avignon (84) Les Halles Centrales Emplacement 8 et 13 RCS AVIGNON 392 867 107

A cédé à la société dénommée **MAISON'MER**, Société par Action Simplifiée Unipersonnelle au capital de 10 000,00 euros ayant son siège social à VEDENE (Vaucluse) 697 Avenue Vidier RCS AVIGNON 949 045 124

Un fonds de commerce de poissonnerie connu sous le nom de « MAREE PROVENCALE » situé et exploité à VEDENE (84) 697 av Vidier

Le cessionnaire sera propriétaire du fonds vendu à compter 13.04.2023

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de CENT VINGT MILLE EUROS (120 000,00 euros) s'appliquant savoir :



Ecrit par Echo du Mardi le 20 avril 2023

- aux éléments incorporels pour CENT CINQ MILLE EUROS (105 000,00 euros)
- aux éléments corporels pour QUINZE MILLE EUROS (15 000,00 euros)

Les oppositions seront reçues en l'office de Me SURDON Notaire à MONTEUX (Vaucluse) 6 rue Stendhal dans les 10 jours suivant la dernière en date des publications légales